



## Le style en questions

André Petitjean, Alain Rabatel

► **To cite this version:**

André Petitjean, Alain Rabatel. Le style en questions. Pratiques, 2007, pp.3-14. <halshs-00434291>

**HAL Id: halshs-00434291**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00434291>**

Submitted on 22 Nov 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**André Petitjean (CELTED, Université de Metz),**

**Alain Rabatel (ICAR, Université de Lyon 1-IUFM)**

### **Le style en questions**

Il est habituel, depuis longtemps, de souligner d'une part qu'il y a une évidence des faits de style<sup>1</sup> – l'imitation des comportements, le pastiche des discours, le dévoilement des apocryphes... attestent de leur existence – d'autre part qu'il est indéniablement difficile de statuer sur leur définition, à preuve la coexistence de plusieurs conceptions de la stylistique. Et cependant, dans un monde théorique en éclats ou en recomposition, la notion de style (comme celles d'auteur, de genre, de contexte...) fait l'objet depuis quelques années d'un salutaire retour réflexif et épistémologique, ainsi qu'en témoignent un nombre appréciable de publications<sup>2</sup>. Ce réexamen est d'autant plus nécessaire qu'il s'agit d'une notion complexe, renvoyant à des pratiques diversifiées<sup>3</sup>.

Ainsi, la langue ordinaire recourt au terme de « style » pour désigner des modes de comportement humains très divers, du style de vie (Shusterman, 1997) au style vestimentaire, par exemple, ce que soulignait déjà Furetière dans son *Essai d'un dictionnaire universel* (1684) quand il écrivait : « *Style* se dit aussi de la manière différente dont chacun se comporte en ses actions. S'il ne vous a pas rendu les livres que vous lui avez prêtés, c'est son style, il a accoutumé d'en agir ainsi. » Ce dont rend compte la sociologie, à l'aide des concepts d'« habitus » ou d'« hexis corporel » et que l'on décrit, quand il s'agit de comportements langagiers analysés d'un point de vue interactionnel ou communicationnel en terme de « style culturel » (Blum-Kulka, 1990), « style communicatif ethnique » (R. Scollon et Scollon, 1981), « style interactionnel » (Byrnes, 1986), « style conversationnel » (Tannen, 1982). Dans le domaine artistique, le style concerne des pratiques artistiques aussi diverses que la littérature, la peinture, la musique, l'architecture (d'extérieur comme d'intérieur), etc., et réfère à des pratiques collectives (style d'atelier, d'époque, d'école, de genre) ou à des usages idiosyncrasiques (style d'auteur).

---

<sup>1</sup> Barthes parlait du « fait indéniable » qu'est le style (Barthes, 1976, 1995 : 425).

<sup>2</sup> « Style et fait de style : un exemple rimbaldien », Adam, J.-M. in *Qu'est-ce que le style ?*, s. la d. de G. Molinié et P. Cahné, PUF, 1994 ; « Stylistique littéraire : un « retour » ambigu », Adam, J.-M. *Le Français Aujourd'hui*, n° 116, 1996 ; *Le style dans la langue : une recomposition stylistique*, Adam, J.-M., 1997, Delachaux et Niestlé ; *Les enjeux de la stylistique*, *Langages* 118, 1995, D. Delas (éd) ; *La stylistique et son domaine*, *L'Information grammaticale* 70, 1996, A. Jaubert (éd) ; *La stylistique française en mutation*, 1997, M. Frédéric, Bruxelles, Publication de l'Académie royale de Belgique ; *Actualité de la stylistique*, 1997 M. Van Buuren (éd), Amsterdam, Atlanta, Rodopi ; *Langages de l'art et relations transesthétiques*, 1997, B. Vouilloux, Paris, Editions de l'éclat ; *Histoire des stylistiques*, 1999, E. Karabétian, Paris, Armand Colin ; *La stylistique 1999 Le Français moderne* LXVII-1, P. Larthomas (éd) ; *La stylistique, entre rhétorique et linguistique*, *Langue française* 135, 2002, B. Combettes et E. Karabétian (eds) ; *L'univers du style. Analyses de la rhétorique classique*, 2003 ; C. Noille-Clauzade *Recherches textuelles*, n° 5, université de Metz ; *Le style*, 2004, C. Noille-Clauzade Paris, Flammarion ; *L'œuvre en souffrance. Entre poétique et esthétique*, 2004, B. Vouilloux, Paris, Belin ; *Le style en mouvement*, A. Herschberg Pierrot 2005 ; Paris, Belin ; *La langue, le style, le sens. Etudes offertes à Anne-Marie Garagon*, Badiou-Monferran C., Calas F., Piat J. et Regiani C. (éds) 2005, Paris, Editions L'improviste ; *L'idiolecte. Du singulier dans le langage*, *Cahiers de praxématique* 44, 2005, C. Détrie et F. Neveu (éds) ; *Pensée du style, style de pensée*, *Critique* 718, 2007.

<sup>3</sup> Une partie de cette introduction provient d'une communication prononcée par A. Petitjean lors du colloque de Besançon (octobre 2007) intitulé « Linguistique et Littérature, Cluny 40 ans après ».

Nous ne reviendrons pas ici sur l'histoire de la stylistique dans le système scolaire et universitaire en France (Jey, 1998, Karabétian, 2000), nous nous bornerons à constater que dans les années 1960 la conception du style dominante, sous l'influence de Marouzeau, 1941 et de Cressot, 1947, a pour caractéristiques principales d'être :

- *esthétisante* : contrairement à la position de Bally, le style est réservé à la littérature et la densité stylistique est attribuée à la forme poétique ;
- *intentionnelle* : le style est un acte volontaire de choix parmi les disponibilités que fournit la langue, acte qu'il revient d'interpréter dans le cadre d'une référence privilégiées accordée à la psychologie de l'auteur ;
- *expressive*, que cette expressivité soit mimétique, au sens où il s'agit d'attribuer à l'écrivain la faculté d'affecter aux phénomènes grammaticaux (parties du discours, ordre des mots...) la possibilité de « peindre » la réalité évoquées par le texte, ou qu'il s'agisse d'une expressivité subjective au sens où les faits stylistiques retenus sont censés correspondre à un état psychique (de l'auteur ou d'un personnage) qu'ils révèlent, voire renvoient à la vision du monde d'une collectivité ou d'une époque ;
- *atomiste*, le style se définissant comme un ensemble discontinu de traits différentiels et singularisants.

Autant de postulats et de présupposés théoriques qui vont faire l'objet de critiques radicales, qu'elles portent sur l'intentionnalité et l'illusion du sujet développée par Foucault ou par le déconstructivisme derridien ; sur la description du style en terme d'écart (pour une critique voir N. Geunier, 1969) par rapport à une norme jugée indéfendable compte tenu de l'aspect polylectal de toute langue et de l'hétérogénéité constitutive des discours (J. Authier-Revuz, 1995) ; sur la limitation du style au seul domaine de la littérature...

Il s'ensuit qu'à cette époque la stylistique s'est vue au mieux appareillée à de nouveaux paradigmes tels que la sémantique structurale, la sémiotique narrative, la poétique... Pour différentes qu'elles soient, ces théories ont en commun des postulats qu'explicitent P. Guiraud (1963) dans son ouvrage intitulé *Essais de stylistique* : le texte littéraire est un objet linguistique, il est un langage de connotation, il doit faire l'objet d'une étude immanente... Ce textualisme émergent s'est trouvé en phase avec la stylistique anglo-saxonne de l'époque (« La stylistique est une branche de la linguistique, mais une branche concernée par le traitement des variables dans un texte dans son entier » affirme R. Fowler dans son *Essays on style and language*, 1966). Il a aussi été consolidé théoriquement par les travaux des formalistes russes. (Voir, par exemple, V.V. Vinogradov (1922) dans T. Todorov (1965)). Il subira très vite la concurrence des modèles générativistes, (le texte comme productivité qui change les règles), ou l'influence des théories bakhtiniennes (le texte comme « espace dialogique »). On peut dire que depuis cette époque la stylistique connaît une crise structurelle qui s'accompagne d'un réexamen du style (sa définition, son objet, ses méthodes d'analyse).

En ce qui concerne les Sciences du langage, la stylistique linguistique que l'on doit à Bally (1905) s'est d'abord intéressée aux « faits d'expression du langage organisés au point de vue de leur contenu affectif, c'est-à-dire l'expression des faits de la sensibilité par le langage et l'action des faits de langage sur la sensibilité », mais il aura fallu attendre les recherches de type sociolinguistique, en particulier de Labov, pour obtenir des descriptions des *variétés* de la langue, qu'on les appelle styles, registres, niveaux de langue, parlures, sociolectes... jusqu'aux usages plus singulièrement marqués que sont les « idiolectes ». (cf. Détrie 2005, Rabatel, 2005). On doit aussi à la sociolinguistique d'avoir montré que la conception des styles comme variétés est trop statique dans la mesure où elle ne rend pas compte de la *variation*, telle qu'elle est dépendante des interactions (situation, actants, action discursive, enjeux...). Les influences convergentes des linguistiques de l'énonciation, de la sémantique interprétative, de l'analyse de discours, des travaux littéraires sur les genres, ont

mis au centre de leurs préoccupations l'interrelation des scènes d'énonciation et des genres, invitant à repenser la dialectique du singulier et du collectif à partir du dialogisme radical de la langue<sup>4</sup>. Il s'ensuit, comme en atteste ce numéro de *Pratiques* :

- que la notion de style s'applique à tous les discours, qu'ils soient professionnels ou privés, qu'ils soient oraux ou écrits, qu'ils soient scientifiques ou fictionnels... et ne saurait être réservée à la seule littérature,

- que de même que dans les interactions on négocie son statut, sa place, son image (Goffman, 1974) à l'aide de choix et de variations stylistiques, de même en littérature, la « position » qu'occupe l'écrivain dans le champ littéraire a partie liée avec les « postures » qu'il adopte (Meizoz, 2003), en fonction de facteurs qui surdéterminent pour une part importante le choix des scènes génériques qu'il effectue, les scénographies énonciatives qu'il propose et les styles qu'il se construit (Maingueneau, 2004). On voit ainsi que le style, lorsqu'il est relié à la *figure* de l'auteur, à ses « modalités d'être écrivain » (Heinich, 2000) et met en corrélation des phénomènes d'*ethos discursif* (individuel ou collectif), des *postures* d'écriture et des *positionnement* dans l'institution littéraire ;

- que de même que tout locuteur est pluri-style, toute fiction (romanesque ou théâtrale) est dialogique et polyphonique au sens où elle multiplie les styles dans une même oeuvre (voix, et parlures qu'elle affecte aux personnages) ; le tout sous la gouverne d'un processus de stylisation englobant, lui-même dépendant de l'état historique du champ littéraire. (cf. Petitjean et Privat, 2007 pour les enjeux et modes de stylisation d'effets de voix populaires dans les fictions) ;

- que le style des auteurs gagne, comme le proposent les généticiens, à être pensé sous la forme d'une modélisation des opérations scripturales par l'intermédiaire d'une objectivation des styles de scription, eux-mêmes examinés sous l'angle de la dynamique de l'écriture. (cf. A. Grésillon, 1994 ; M. Contat, D. Ferrer, 1998, A. Herschberg Pierrot, 2005...).

- que tout style on le sait depuis la rhétorique, est *valué*, sert d'instance de placement et de moyen d'évaluation sur le marché linguistique et des biens symboliques, comme l'ont montré tant Labov que Bourdieu. L'attention au style, consubstantielle à toute expérience esthétique, se manifeste par la présence de prédicats « caractérisants » ou « déterminatifs » saturés de propriétés évaluatives ou affectives (Vouilloux, 2005).

On comprend que l'élasticité définitionnelle du style, dans ses usages empiriques ou théoriques, la diversité de ses théorisations – rhétorique, poétique, herméneutique, linguistique – y compris à l'intérieur de « la » stylistique – stylistique des auteurs, stylistique des genres – soit source de difficultés pour la didactique du français. En effet, la notion de style est massivement sollicitée dans l'enseignement de la littérature, dans celui des écrits

---

<sup>4</sup> En revanche, il semble qu'on observe des résistances – et, à ce titre, des traces de l'approche dualiste du style – dans les difficultés d'évaluation des figures en fonction de ce qu'elles permettent de penser parfois de façon inattendue ou involontaire. Si la conception des figures comme joliesse d'expression recule, celle qui consiste à penser au positif l'opacification de la langue par la dynamique figurale – et notamment le développement de relations auxquelles le locuteur n'a pas nécessairement pensé ou auxquelles il ne voudrait pas accorder de lui-même un crédit important, etc. – n'est pas toujours pratiquée par les enseignants, ne serait-ce que parce qu'elle est difficilement évaluable, sauf à bousculer le cadre des évaluations personnelles. Quoi qu'il en soit, cette approche positive de l'opacification est à mettre en relation avec les concepts de productivité et de signifiante (Kristeva) : le texte comme productivité (non comme produit) est « le théâtre d'une production où se rejoignent le producteur du texte et son lecteur : le texte "travaille", à chaque moment et de quelque côté qu'on le prenne ; même écrit (fixé), il n'arrête pas de travailler, d'entretenir un processus de production ; Le texte travaille quoi ? La langue. Il déconstruit la langue de communication, de représentation et d'expression (là où le sujet individuel ou collectif peut avoir l'illusion qu'il imite ou s'exprime) et reconstruit une autre langue, volumineuse, sans fond ni surface, car son espace n'est pas celui de la figure, du tableau, du cadre, mais celui, stéréographique, du jeu combinatoire, infini dès qu'on sort des limites de la communication courante. (Barthes, [1973], 2002 : 448).

d'invention ou des écrits argumentatifs, à travers les notions de style, de registre, d'ethos, de correction du style (de la langue), mais son statut théorique, de même que celui de la discipline dite « stylistique » ont fait, et continuent de faire, l'objet de débats et de polémiques. Et cela d'autant plus que ces dernières années le style a fait l'objet de multiples définitions ou tentatives d'objectivation, selon qu'elles proviennent de lieux théoriques aux frontières eux-mêmes mouvantes : sémio-poétique (G. Genette, 1991, J.-L. Schaeffer, 1997), sémio-linguistique (J. Fontanille, 1999), sémantique textuelle (F. Rastier, 1994), génétique des textes (A. Herschberg Pierrot, 2005), esthétique (N. Goodman, 1992, B. Vouilloux, 2005), littérature (L. Jenny, 1993, 1997, 2000, D. Combe, 1991, J.-P. Saint-Gérard, 1995, 1996, A. Compagnon, 1998).

Dans ce contexte, le présent numéro de *Pratiques*, intitulé *Questions de style*, s'est vu contraint de limiter la part réservée à la didactique au profit d'une mise au point problématisée sur ce que peut recouvrir la notion de style, en extension comme en compréhension.

Ce réexamen est d'autant plus judicieux que la notion d'*idiolecte* vient opportunément d'être réinterrogée par des linguistes.

Dans leur introduction au n° 44 des *Cahiers de praxématique*, 2005 consacré à *L'idiolecte. Du singulier dans le langage*, Détrie et Neveu montrent qu'en dépit de ses contours incertains, la notion d'idiolecte est apparue comme un outil qui, sur le socle des singularités langagières, aussi complexes soient-elles (cf. les grammaires polylectales), a permis de mettre à mal un certain nombre de zones de fragilité dans la notion de style : ainsi de la notion de « langue d'auteur » (Riffaterre, 1971), de la discutabile notion d'écart, etc. En ce sens, l'idiolecte a joué, à l'égard du style, un rôle critique appréciable. Mais, en dépit des propositions de Rastier, 1994 et 2001, on mesure bien, aujourd'hui, la difficulté de fonder en langue la notion encore mal définie de style grâce à celle d'idiolecte, au point qu'on peut s'interroger sur l'ambition de faire de l'idiolecte la « raison dernière » ou le substrat scientifique du style.

Le style est traversé de tensions entre un pôle singularisant (« un » style, comme ensemble de traits génériques, ou « le » style, comme forme singulière) et un pôle universalisant (« du » style), sans qu'il y ait une contradiction entre le singulier pluralisable (« un style ») et le singulier massif (« du style »), puisque les deux acceptions s'articulent dans l'exercice du langage (Jaubert, 2005).

La notion de style est précisément utile pour penser ces tensions, alors que l'idiolecte ne peut en rendre compte : on ne parle pas d'idiolecte romantique ou d'idiolecte sublime, on change plus facilement de style que d'idiolecte... En revanche, l'idiolecte aide à penser les processus de tension singularisante configurés par la dimension sociale du matériau langagier et par le jeu interactionnel, afin de rendre compte de la co-construction interactionnelle des identités et des singularités langagières<sup>5</sup>.

Au-delà de ses relations avec l'idiolecte, la notion de style pose bien d'autres problèmes, car elle renvoie à d'autres notions avec lesquelles elle entre en interaction, qu'elle les subsume ou les particularise (énonciation, registres, ethos). Entre des positions extrêmes du type « je dirais que la stylistique n'existe pas mais que tout est grammaire » (Gardes Tamine, 2005) et « le "fait de style", c'est le discours lui-même » (Genette, 1991), on comprend que le concept de style soit d'un maniement délicat voire impossible autrement que

---

<sup>5</sup> Cf. ces intuitions très fines de Barthes, à l'orée d'un programme de recherches :

« Partir de l'idiolecte comme signature individuelle, pose très vite la question des autres dans le soi : « Le langage copie le langage ; une revue des formes de la copie littéraire ou artistique, ou, si l'on préfère une typologie des Faux (citation affichée, œuvre dérivée, pastiche, parodie, plagiat, faux) amène à dépasser la notion d'idiolecte (primitivement retenue comme point de départ) et à voir dans toute écriture, fût-elle apparemment très individuelle, le fragment d'un *sociolecte* ou langage de groupe. » (Barthes, [1971], 2002 : 985-987)

sous la forme d'une notion empirique. Il est vrai, comme le rappelle Saint-Gérard, 1995, que « le style d'une œuvre déborde la seule énumération des constituants de son langage » et implique une « vision du monde », c'est-à-dire « des valeurs politiques, idéologiques, éthiques, esthétiques ». Il est vrai, encore, que « Les caractéristiques sémiologiques, linguistiques et esthétiques se combinent dans le procès de signification du texte ». C'est pourquoi il serait judicieux que les études stylistiques fassent l'objet d'approches pluridisciplinaires réunissant en particulier les littéraires (historiens et comparatistes) et les linguistes. L'enjeu est de mettre fin à la division du travail intellectuel entre les études externes (historiques, sociologiques...) et internes (linguistiques, sémiotiques...) et l'on peut en dire autant à propos du *genre* ou de *l'auteur*. Démarches qui ouvrent la voie à un travail de constitution et de traitement de *corpus* indispensable si l'on veut *configurer* les investissements d'un discours singulier au sein d'un jeu kaléidoscopique entre les normes de la langue, celles du dicible et du scriptible qu'impose le champ littéraire et les multiples relations intertextuelles ou échanges interdiscursifs.

Autrement dit, nos interrogations présentes à propos des *pratiques des styles* ont pour objectif moins de critiquer, preuves à l'appui, l'existence d'études éclectiques et faiblement théorisées du style ou des styles que de rendre compte des tensions entre le style et les styles, selon des visées singularisantes ou génériques qui sont toutes travaillées par des processus socialisés de singularisation au cœur des mécanismes d'actualisation du langage.

Les deux premiers articles revisitent la problématisation générale du style. **Alain Rabatel** ouvre le numéro en proposant un cadrage général des relations entre style, l'ethos et idiolecte à partir de la dialectique du singulier et du social. Dans une première partie, il montre que les diverses approches historiques et théoriques du style se répartissent selon l'importance accordée à l'un des ces pôles, et que seule une approche moniste est de nature à rendre de compte de l'ensemble des phénomènes en tension selon une approche continuiste de l'actualisation. Dans une deuxième partie, il définit l'idiolecte comme tension singularisante de soi pris dans la dialectique coénonciative et interactionnelle, l'ethos, en tant que parole incorporée à des fins argumentatives, et le style comme recherche de l'affirmation d'une singularisation de la parole dans le cadre du jeu avec les contraintes socio-culturelles des genres, qui s'imposent aux individus. Dans les trois cas, l'approche moniste ne repose pas sur une sélection arbitraire de traits mais sur l'ensemble du matériau langagier (et des paramètres paraverbaux), rapporté à des genres, à la dialectique du même et de l'autre ou à des fins argumentatives. Les processus de construction et d'affirmation de soi opèrent ainsi dans des processus de singularisation socialisés de part en part.

**Éric Beaumatin** envisage le style dans sa nature discursive de débat portant, pour le sujet, sur sa relation à la langue à partir de la position idiolectale que celle-ci assigne au locuteur. Indifféremment en principe à toute restriction de statut discursif (écrit *vs* oral, forme, genre...), l'existence d'un tel débat n'est patente qu'en texte, *i.e.* dans l'image rapportée (différée) d'un discours, reçue par un co-énonciateur adventice lui-même aux prises avec les mêmes questions. Le cas traductif aide à l'intellection de la question du style en ce qu'il ressortit à la classe générale des opérations de transfert discursif, où un déjà-dit autorise l'hypothèse d'un intenté discursif second ; en même temps, le cas spécial du transfert interlinguistique offre un point de vue grossissant sur le phénomène plus général de l'expérience que fait le sujet de l'opacité de sa propre langue. La médiation du traducteur permet de comprendre qu'avant de fournir un texte ouvert à la question stylistique il lui aura d'abord fallu faire d'un pré-texte un discours, donc momentanément oblitérer tout questionnement de style.

Les deux articles suivants sont consacrés à un retour historique qui interroge la figure de Bally. **Anna Jaubert** défend une conception continuiste de la langue au style, sortant de

l'impasse artificiellement créée par l'opposition entre une stylistique « ballyenne » focalisée sur l'affectivité dans la langue, mais en réalité mal comprise (Adam, 1997 et 2006) et une stylistique restreinte, se réservant les œuvres littéraires et l'appréciation de leur singularité, moins radicale qu'on s'est plu à le croire. En effet cette opposition est surmontable si, en prolongeant les postulats guillaumiens, l'on revient au caractère *dynamique* de « l'activité de langage », et que l'on interroge jusqu'au bout la logique d'une appropriation. Car le sujet parlant s'approprie la langue et cette appropriation engendre progressivement une émergence du style, perçu comme une valeur. Dans sa genèse, cette valeur peut être envisagée sous de multiples saisies, de l'acception minimale de l'expressivité dans le discours, à l'idée d'une « forme singulière ». La charnière conceptuelle de l'appropriation de la langue permet de proposer un cadre théorique englobant pour le processus de la stylisation. En articulant une relation à trois membres, langue, discours *et* style, ce processus nous invite à une mise au point sur le lien privilégié entre style et littérarité. **Gabriel Bergounioux** éclaire un aspect méconnu de Bally, éditeur de l'œuvre de Saussure. Le nom de Charles Bally (1865-1947) est resté associé à deux œuvres majeures : l'une en tant qu'éditeur, avec A. Sechehaye, du *Cours de linguistique générale*, l'autre en tant qu'auteur et fondateur d'une discipline : la stylistique. Celle-ci, qui se revendique de Saussure, apparaît pourtant en contradiction avec les hypothèses cardinales qui sont censées l'avoir inspirée. On peut suivre, jusque dans l'établissement des formulations du *Cours*, certaines inflexions apportées aux propos tenus par l'enseignant pour en faire un théoricien moins en contradiction avec la « linguistique de l'expression » que construit explicitement Bally, dans le cadre d'une « linguistique de la parole ». Les distorsions aboutissent à réévaluer le rôle de la psychologie et du sujet parlant en linguistique (de la sémantique aussi) contre une conception structuraliste de la valeur.

Le style est ensuite abordé à partir de l'étude des pratiques langagières ordinaires, analysées soit dans le cadre de l'analyse de discours soit dans celui de la sociolinguistique et de l'acquisition. **Sonia Branca** confronte les styles littéraires aux pratiques langagières ordinaires. Tout en soulignant le côté flou du terme *style*, tiraillé entre social et individuel (éléments paradigmatiques renvoyant à des catégories pré-établies ou ensemble des traits caractéristiques d'un discours qui permettent d'en éprouver la nature singulière) elle discute l'intérêt d'une opposition entre *idiolecte* et *style littéraire*, dichotomie qui aurait l'inconvénient de mettre à l'écart la littérature alors que ses frontières apparaissent comme poreuses. En s'appuyant, sur les principales théories du style des sociolinguistes et des analystes du discours, elle montre d'ailleurs que la même tension entre dimension collective et dimension individuelle se retrouve dans l'étude des pratiques langagières ordinaires, et que les critères d'appréciation esthétiques jouent un rôle important dans plusieurs approches théoriques du style ordinaire, comme dans la perception spontanée des locuteurs. **Françoise Gadet** et **Henry Tyne** traitent du style dans une perspective de croisement entre sociolinguistique et acquisition, dans laquelle une caractéristique des langues s'avère partie prenante de tout échange langagier, comme le montrent sa précocité dans le développement de l'enfant, et sa persistance dans l'obsolescence : c'est le style, ou capacité de tout protagoniste d'échanges langagiers de diversifier ses façons de parler en fonction de la diversité de ses interactions. Ils exposent deux conceptions du style à l'oral – ensemble de variétés définissables par une liste de traits, ou bien phénomène dynamique plus global – et cherchent à mettre en lumière la façon dont les usagers des langues "entrent dans le style" avec des ressemblances et des différences en langue première et en langue seconde. Plus largement, ils dégagent ce que ces processus nous apprennent dans une perspective de linguistique générale et de linguistique appliquée, les deux processus d'acquisition permettant de souligner le rôle fondamental de l'interaction.

Les deux articles suivants abordent la question du style dans les discours scientifiques, plus particulièrement dans les écrits des linguistes. **Franck Neveu** s'interroge sur le

rendement et la pertinence de la notion de style dans le cadre des discours scientifiques portant sur les langues et le langage. Dans la continuité des travaux récents sur l'idiolecte, il s'appuie sur la notion de singularité langagière, susceptible d'être matérialisée dans l'énoncé par des traits idiolectaux. L'analyse évoque dans un premier temps le problème épistémologique de la forme des discours scientifiques, puis passe en revue quelques aspects de l'idiomaticité du discours linguistique. Enfin, elle examine quelques-uns des principaux observables de la singularité langagière dans le texte linguistique, notamment le type de terminologie retenu (indicative ou cumulative, « émique » ou « étique »), le recours à la néologie ou au lexique de la langue commune, l'usage des tropes, la forme simple ou complexe des prédicats dénominatifs, les marques du positionnement épistémique de l'auteur.

**Fanny Rinck** s'intéresse au genre de l'article de recherche en linguistique et aux styles au sens d'usages singuliers qu'un auteur fait du genre. Elle se base sur une approche stylométrique et sur les méthodes de la linguistique de corpus pour mettre en évidence les caractéristiques spécifiques des textes de 15 auteurs au niveau morpho-syntaxique et lexical. L'analyse montre que certaines s'assimilent à un usage idiomatique de la langue et du genre, aux plans syntaxique, énonciatif et argumentatif. D'autres sont liées aux concepts abordés dans les articles et au type d'études qui y sont présentés. En comparant en quoi le genre varie avec l'auteur et indépendamment de lui, on rend compte de la tension entre normes individuelles et collectives du genre et la singularité des textes en termes de profils qui structurent de manière relativement stable le genre et le champ considéré.

**André Petitjean**, quant à lui, tente de rendre compte des caractéristiques idiolectales de l'écriture romanesque de M. Duras, par le biais d'une étude des « portraits ». Pour ce faire, il a recours successivement à une approche poéticienne de ce genre de descriptions, à une analyse linguistique des expressions référentielles qui permettent de textualiser les personnages et à une description sémiotique du fonctionnement narratif des portraits dans l'économie interne des romans. Il apparaît ainsi qu'il existe une interaction entre des stylèmes génériques (formes conventionnelles et prototypiques des portraits héritées de la rhétorique) et des stylèmes de littérarité singulière qui exemplifient les variations idiolectales opérées par M. Duras.

Deux articles sont consacrés aux approches génétiques du style. **Anne Herschberg Pierrot** aborde les styles de la genèse des œuvres. Le style, en rhétorique et en histoire de l'art, est considéré classiquement comme une catégorie générale stable. En littérature, en revanche, dans la modernité, il relève de la singularité, il est un processus d'individuation de l'œuvre. Ce processus est rendu particulièrement perceptible quand on prend en considération la genèse des œuvres, les manuscrits de travail des écrivains, qui, parfois, n'aboutissent pas à un texte achevé. On peut alors saisir le style en formation, non pas comme une série de variantes du manuscrit final ou des versions imprimées (comme le faisait la stylistique d'Albalat), mais véritablement dans ses transformations avant-textuelles. Dès lors, ce que découvre le lecteur généticien dans les scénarios, les esquisses et les brouillons, ce sont les tensions de l'écriture, l'hétérogénéité et la pluralité de styles, liés à la diversité des phases de la genèse, à la spécificité temporelle et spatiale des pages, à la polyphonie et au dialogisme. **Stéphane Bikialo** et **Sabine Pétilion** proposent, dans le cadre de la *production écrite*, une modélisation des *pratiques de la phrase* à partir des quatre opérations d'écriture que sont – pour tout scripteur, novice ou expert – l'ajout, la suppression, la substitution et le déplacement comme des *invariants processuels*. Ils analysent tout particulièrement, dans une dynamique syntaxique, les praticiens de l'ajout et de la suppression, en la croisant avec l'élasticité du langage définie par Greimas. L'analyse des manuscrits de Leiris montre en effet que ce dernier relève de ce que Barthes appelle les « esprits à catalyse », tandis que Chateaubriand s'apparente aux « esprits à ellipse » – chacun travaillant, pour l'amplifier ou le réduire, le volume textuel du texte en devenir. L'objectif ultime de ces analyses est d'établir

non pas une nouvelle définition du style d'auteur, mais de proposer des *profils de praticiens de la phrase*, profils appliqués aux textes littéraires (écrivains/hyper-experts) comme à l'écriture non créative (écrivants/experts).

Le numéro s'achève par trois articles qui traitent du versant didactique du style. Le projet de **Caroline Masseron** est double : d'une part, inspiré par les travaux de Chervel, il consiste en une ébauche de cadre historique et didactique, pour comprendre les évolutions historiques de l'enseignement de la grammaire (dans ses rapports avec celui de l'écriture), et d'autre part, ce cadre (en trois paradigmes : mot, phrase, texte) étant posé, le projet est d'analyser plus précisément le phénomène de l'*ellipse* et d'en identifier le statut. Fondamentalement, l'ellipse est une *figure de construction* (Dumarsais, Beauzée, Condillac) qui s'analyse d'un point de vue *grammatical*. Se définissant comme la « sous-entente » d'une forme-sens qui a été effacée, l'ellipse engage un modèle du texte, de sa production et de son interprétation, qui est coopératif ; ce qui explique la difficulté (en compréhension) de certaines ellipses quand les connaissances du monde ne sont plus, ou trop faiblement, partagées. Issue d'une grammaire « générale » l'ellipse comme « figure de construction » engage une conception stylisée de « la phrase » (*période*). L'article s'achève sur des propositions de travail en didactique de la langue, conçues comme des entraînements possibles à la réception ou à la production d'ellipses.

**Catherine Boré** se propose de cerner l'écriture scolaire comme appropriation de la langue par le sujet scripteur. Ce dernier est défini par l'inscription qu'il fait de lui-même et d'autrui dans la langue, inscription dont l'expérience montre que les marques en sont défaillantes. Avant de parler de « style » scolaire, elle recourt à l'idiolecte, vu comme un « négatif de la langue » relevant d'une « stylistique des erreurs ». La lecture de l'énonciation continue des brouillons permet d'observer, chez des élèves de 8 à 11 ans, comment s'effectue la transformation de l'idiolecte « négatif ». On parlera de « style » alors pour signifier tantôt la variété des passages de l'idiolecte au stéréotype, tantôt le caractère imprévisible de la « transformation » de structures stéréotypées.

**Éric Bordas** montre que la lecture des rapports de jury des épreuves de grammaire et stylistique au CAPES et à l'agrégation de Lettres Modernes, depuis leur création dans les années 60, révèle l'absence totale de pensée théorique dans leur conception et leur présentation. La « stylistique » est l'orientation d'un contenu, mais l'essentiel reste le respect de la forme du commentaire de texte, dit « commentaire composé ». Sur ce point, tout le monde est d'accord, mais l'examen du contenu en question découvre des positions infiniment plus mouvantes. Dans la perspective de préparation pédagogique des futurs enseignants de français, la stylistique est une pure pratique, sans théorie linguistique ni textuelle. Après avoir retracé l'historique de cet état des pratiques universitaires, l'auteur fait le point sur la situation contemporaine et propose quelques modifications que l'on voudrait croire possibles et constructives.

### Références bibliographiques

- Adam, J.-M. (1994) : « Style et fait de style : un exemple rimbaldien », in *Qu'est-ce que le style ?*, s. la d. de G. Molinié et P. Cahné, Paris, Presses universitaires de France.
- (1996) : « Stylistique littéraire : un « retour » ambigu », *Le Français Aujourd'hui*, 116.
- (1997) : *Le style dans la langue : une recomposition stylistique*, Lausanne, Paris, Delachaux et Niestlé.
- (2006) : « Penser la langue dans sa complexité : les concepts de *gradualité*, *dominante* et *comparaison* chez Bally », *Stylistique, Énonciation, Crise du Français*, Louvain-Paris, BIG. Peeters, 3-19.

- Authier-Revuz, J. (1995) : *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non coïncidences du dire* (2 tomes), Paris, Larousse.
- Bally, C. (1905) : *Précis de stylistique française*, Genève, Eggiman.
- Badiou-Monferran, C., Calas, F., Piat, J. et Regiani, C. (éds) (2005) : *La langue, le style, le sens. Etudes offertes à Anne-Marie Garagnon*, Paris, Editions L'improviste.
- Barthes, R. [1971], (2002) : « La notion d'idiolecte, premières questions, premières recherches », *Œuvres complètes* tome 3, Nouvelle édition revue, corrigée et commentée par Eric Marty, 1968-1971, 985-987).
- [1973], (2002) : « Texte (théorie du) », *Encyclopaedia Universalis, Œuvres complètes* tome 4, Nouvelle édition revue, corrigée et commentée par Eric Marty, 1972-1976, 443-459.
- [1976], (1995) : « Préface-entretien à *Littérature occidentale* », in *Œuvres complètes* T. III, 1974-1980 Edition établie et présentée par Eric Marty, Seuil, 1995, 424-429.
- Blum-Kulka, Sh. (1990) : « You don't touch lettuce with your fingers : parental politeness in family discourse », *Journal of Pragmatics*, 14-2.
- Byrnes, H. (1986) : « Interactional style in German and American conversations », *Text* 6-2.
- Combe, D. (1991) : *Style et pensée*. Paris, Editions interuniversitaires.
- Combettes, B. et Karabétian, E. (éds) (2002) : *La stylistique, entre rhétorique et linguistique, Langue française* 135.
- Contat, M., Ferrer, D. (1998) : *Pourquoi la critique génétique ?*, CNRS Editions.
- Cressot, M. (1947) : *Le Style et ses techniques*, Paris, Presses universitaires de France.
- Critique* 718, (2007) : *Pensée du style, style de pensée*.
- Delas, D. (éd) (1995) : *Les enjeux de la stylistique, Langages* 118.
- Détrie, C. (2005) : « La dynamique idiolectalisante, entre singularisation et réitération », *Cahiers de praxématique*, 44.
- Détrie, C. et Neveu, F. (éds.) (2005) : *L'idiolecte. Du singulier dans le langage. Cahiers de praxématique* 44.
- Fontanille, J. (1999) : « Le style » in *Sémiotique et littérature*, Paris, Presses universitaires de France.
- Fowler, R. (1966) : *Essays on style and language*, Longman.
- Frédéric, M. (1997) : *La stylistique française en mutation*, Bruxelles, Publication de l'Académie royale de Belgique.
- Furetière, A. (1684) *Essay d'un dictionnaire universel*, reproduction, Slatkine, 1970.
- Garde Tamine, J. (2005) : « De la grammaire à la stylistique : à propos de l'ordre des mots », in *De la langue au style*, sous la direction de J-M. Gouvard, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- Gadet, F. (2004) : « Le style comme perspective sur la dynamique des langues. Introduction », *Langage et société*, 109.
- Genette, G. (1991) : « Style et signification » in *Fiction et diction*, Paris, Seuil.
- Goffman, E. (1974) : « Perdre la face ou faire bonne figure ? » in *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit.
- Goodman, N. (1992) : « Le statut du style » in *Manières de faire des mondes*, Nîmes, Editions Jacqueline Chambon.
- Grésillon, A. (1994) : *Eléments de critique génétique*, Paris, Presses universitaires de France.
- Gueunier, N. (1969) : « La pertinence de la notion d'écart en stylistique », *Langue Française*, 3.
- Guiraud, P. (1963) : *Essais de stylistique*, Paris, Klincksieck.
- Heinich, N. (2000) : *Etre écrivain, création et identité*, Paris, La Découverte.
- Herschberg Pierrot, A. (2005) : *Le style en mouvement*, Paris, Belin.
- Jaubert, A. (éd) (1996) : *La stylistique et son domaine, L'Information grammaticale* 70.

- 2005 : « Des styles au style. Genre littéraire et création de valeur », in Gouvard, J.-M. (éd), *De la langue au style*, , 37-50. Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- Jenny, L. (1993) : « L'objet singulier de la stylistique », *Littérature*, 89.
- (1997) : « Sur le style littéraire », *Littérature*, 108.
- (2000) : « Du style comme pratique », *Littérature*, 118.
- Jey, M. (1998) : *La littérature au lycée : Invention d'une discipline (1880-1925)*, *Recherches Textuelles* n° 3, Université de Metz.
- Karabétian, E. (2000) : *Histoire des stylistiques*, Paris, Armand Colin.
- Labov, W. (1972) : *Sociolinguistic Patterns*, trad. française, 1977, Paris, Minuit.
- Larthomas, P. (éd) (1999) : *La stylistique, Le Français moderne* LXVII-1.
- Maingueneau, D. (2004) : *Le discours littéraire*, Paris, Armand Colin.
- Marouzeau, J. (1941) : *Précis de stylistique française*, Paris, Masson.
- Meizoz, J. (2003) : « Ethos, champ et facture des oeuvres : recherches sur la "posture" », *Pratiques*, 117-118.
- Noille-Clauzade, C. (2003) : *L'univers du style. Analyses de la rhétorique classique*, *Recherches Textuelles*, n° 5, Université de Metz.
- (2004) : *Le style*, Paris, Flammarion.
- Petitjean, A. et Privat, J.-M. (éds) (2007) : *Les voix du peuple et leurs fictions*, « *Recherches Textuelles* », 7, Université de Metz.
- Rabatel, A. (2005) : « Idiolecte et re-présentation du discours de l'autre dans le discours d'ego », *Cahiers de praxématique*, 44, 93-116.
- Rastier, F. (1994) : Le problème du style pour la sémantique du texte, in G. Molinié et P. Cahné (éds), *Qu'est-ce que le style ?* 263-282. Paris, Presses universitaires de France.
- (2001) : *Arts et sciences du texte*. Paris, Presses universitaires de France.
- Riffaterre, M. (1971) : *Essais de stylistique structurale*. Paris, Flammarion.
- Saint-Gérard, J.-P. (1995) : « Styles, aporie et impostures », *Langages*, 118.
- (1996) : « Le style et ses mesures : méthodologie, critique, historicité » *L'Information grammaticale*, 70
- Schaeffer, J.-L. (1997) : « La stylistique littéraire et son objet », *Littérature*, 105.
- Scollon, R. et Scollon, S.B.K. (1981) : *Narrative, Literacy and Face in Interethnic Communication*, Norwood (N.J.), Ablex.
- Shusterman, R. (1997) : « Style et styles de vie : originalité, authenticité, et dédoublement du moi », *Littérature*, 105.
- Tannen, D. (1982) : « Ethnic style in male-female conversation », in Gumperz (éd), 1989, tr. fr. *Sociolinguistique interactionnelle*, Paris, L'Harmattan.
- Todorov, T (1965) : *Théorie de la littérature*, Textes des Formalistes russes réunis, présenté et traduits par T. Todorov.
- Van Buuren, M. (éd) (1997) : *Actualité de la stylistique*, Amsterdam, Atlanta, Rodopi.
- Vinogradov, V. (1922) : « Des taches de la stylistique » in *Théorie de la littérature*, 1966, Textes réunis par T. Todorov .
- Vouilloux, B. (1997) : *Langages de l'art et relations transesthétiques*, Paris, Editions de l'éclat.
- (2004) : *L'œuvre en souffrance. Entre poétique et esthétique*, Paris, Belin.
- (2005) : « Les prédicats stylistiques », in Gouvard, J.-M. (éd), *De la langue au style*, 319-355. Lyon, Presses universitaires de Lyon.

